



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2021

L'An Deux Mille Vingt et un, le 30 juin, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS-LASCOURS, se sont réunis dans la Salle du Parc de la Mairie, sur la convocation du 25 juin 2021 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Jean-Charles ALLEMAND, Patricia CANAL, Jocelyne CEZAR, Eric CHAUDOREILLE, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE, Michel TOULOUZE

Absents excusés:

Marie-Jeanne ANDRE (pouvoir donné à Eric CHAUDOREILLE)
Jean-Claude BUET (pouvoir donné à Muriel MILLOT)
Rémy COSTA (pouvoir donné à Fabien FIARD)
Karine DUBOIS (pouvoir donné à Christine PONCET)
Cédric CONVERTINI

Secrétaire de séance : Christine PONCET

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil.

1 - Air capteur

Les cheminées de la distillerie étant à l'arrêt jusqu'au mois de septembre, l'examen de cette question est reporté.

2 - Capture de chats

Afin de lutter contre la prolifération des chats « sans maître », la mairie avait signé une convention avec l'association CLARA pour un coût de 1000 euros environ par an.

Cette association s'engageait à venir capturer les chats sur place afin de les faire stériliser puis à les remettre à l'endroit initial dans le respect du statut du chat libre. Or, devant l'importance des demandes des communes du Gard, cette association se trouve dans l'impossibilité de respecter sa mission dans des délais raisonnables.

En raison de l'absence de résultats, il est donc envisagé de ne pas renouveler notre adhésion. Le problème devenant néanmoins crucial, il nous faut rechercher une autre solution. L'idéal serait que l'on puisse avoir sur notre village, à l'instar de certains de nos voisins, une association qui s'occuperait de ces chats, aidée financièrement par la mairie.

Un appel en ce sens est donc lancé. Le conseil municipal continue de réfléchir au règlement qu'elle peut apporter à ce problème, conscient de la gêne qu'il peut représenter pour certains de nos concitoyens.

3 - Conseil des jeunes

Deux réunions ont déjà eu lieu les 12 et 26 juin derniers. Ces premiers contacts ont été très enrichissants et l'on a pu constater l'intérêt suscité par ce projet qui permet à des enfants de la commune de participer pleinement à l'activité municipale.

Nos jeunes volontaires ont d'ailleurs démontré un dynamisme et un formidable état d'esprit dont ne pourra que profiter le village. Ils ont déjà pu être associés à l'organisation de la sortie de l'été, prévue le 29 août prochain et qui les emmènera à Collias pour une balade en canoë.

Le conseil des jeunes sera officiellement installé au mois de septembre prochain à l'entière satisfaction du conseil municipal.

4 - Évènements festifs à venir

Après une longue abstinence en la matière en raison des contraintes sanitaires, le conseil municipal a prévu quelques animations en juillet et à l'automne prochain, en espérant que l'évolution de la pandémie nous permettra de les réaliser.

Vendredi 2 juillet - 19h. Départ à la retraite de M. BARRAL,

Le conseil municipal a eu le plaisir d'organiser une petite fête à l'occasion du prochain départ à la retraite de M. BARRAL, directeur de l'école communale. Apéritif, musique proposée par les chanteurs Sweety Pop et quelques sympathiques discours ont animé ce convivial et agréable moment qui s'est déroulé dans le parc de la mairie en présence d'une nombreuse assemblée.

Samedi 3 juillet, à partir de 20h - Election de miss et mister Cruviers Lascours

Cette fête a été organisée dans le parc de la mairie par l'association MODELS avec musique et restauration rapide.

Soirée du 14 juillet.

Cette soirée s'est décidée récemment, car les contraintes sanitaires qui nous freinaient ont été levées fin juin. Les délais d'organisation étant très courts, nous n'avons pas pu trouver de traiteur disponible à cette date. Nous avons quand même prévu d'inviter les habitants à une conviviale soirée musicale, avec chanteuse et accordéoniste. Le repas sera organisé par le Tennis Club, avec une paëlla, un feu d'artifice aura lieu à 22h30.

Samedi 11 septembre à 17 heures, soirée théâtre

Ce spectacle proposé par la comédienne Élisabeth Gavalda a déjà été reporté deux fois. Espérons que cette fois, nous pourrons enfin assister à « la petite histoire », celle de Roméo et Juliette racontée par la mère Montaigne et le père Capulet, fantômes condamnés pour l'éternité à raconter l'histoire de leurs enfants.

22 septembre

Animation espace public Îlot numérique.

2 octobre à 20h30

Chorale « les canards sauvages ». Deuxième édition de cette chorale qui s'était déjà produite chez nous en décembre 2019.

3 octobre (journée)

Animation par la Fédération départementale de la gymnastique volontaire FDGV.

Trois randonnées de 4, 8 et 16 km seront organisées au départ de la Mairie .

Le conseil municipal réfléchit à d'autres évènements qui pourraient avoir lieu à partir de l'année prochaine.

Pour cela nous envisageons de créer une commission extérieure afin de faire appel à des volontaires qui nous aideraient à préparer ces fêtes.

5 – OLD (obligations légales de débroussaillage)

Dans le cadre du contrôle de l'exécution des obligations légales de débroussaillage à mettre en œuvre dans la commune nous avons demandé un devis au cabinet ASIGEO . Le devis présenté pour cette mission nous a paru trop élevé, il a été décidé de ne pas donner suite et d'assurer cette vérification par nos propres moyens.

6 – Renouvellement contrat copieur.

Il est nécessaire de renouveler le contrat du photocopieur pour un coût trimestriel de 677 euros.

ACCORD A L'UNANIMITE

7 – Travaux Lascours (seconde tranche)

L'entreprise CEREG propose un forfait de 3000 euros pour réaliser l'avant-projet et un pourcentage de 7 % pour le suivi des travaux.

ACCORD A L'UNANIMITE

Par ailleurs, l'inauguration des travaux réalisés dans le centre de Lascours, est prévue le mardi 7 septembre prochain à 18h30 en présence du sous-préfet d'Alès, des financeurs (Région etc.) et de tous les habitants qui le souhaitent.

9 – Zone artisanale

Nous sommes en attente d'une étude de faisabilité qu'Alès-Agglo doit nous faire parvenir.

10 – Logiciel Cécile FIARD

Pour permettre à Cécile FIARD de continuer la fabrication gracieuse du journal communal et des différents flyers nécessaires tout au long de l'année, il est nécessaire de renouveler le logiciel qui lui permet d'effectuer ce travail pour un montant de 720 euros.

ACCORD A L'UNANIMITE

11 – Questions diverses

- La visite du jury départemental des Villes et Villages Fleuris aura lieu le 17 septembre à 10h.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 22h00.